

Vie de Saint-Just

25 août 1767. Naissance à Decize, dans le Nivernais, de Louis Antoine de Saint-Just. Son père est capitaine de cheveau-légers et sa mère fille d'un notaire de Decize.

1776. La famille s'installe à Blérancourt, en Picardie. Mort du père de Saint-Just. Louis Antoine entre au collège des Oratoriens, à Soissons, où il étudiera jusqu'en 1785.

1788. Il est reçu licencié ès lois à Reims, le 15 avril. Le 5 juillet, Louis XVI annonce la convocation des États Généraux.

1789. Saint-Just publie anonymement *Organt*, long poème érotico-satirique en vingt chants, joliment blasphématoire et foisonnant d'allusions insolentes à de grands personnages de l'époque. L'ouvrage sera saisi dès sa publication; pour échapper aux poursuites, l'auteur doit se réfugier à Paris chez un négociant, ami de la famille. Les États Généraux se réunissent le 5 mai. Après

la prise de la Bastille, Saint-Just rentre à Blérancourt où il écrit une pièce de théâtre, *Arlequin Diogène*.

1790. Saint-Just représente son village à l'assemblée chargée de fixer le chef-lieu du département de l'Aisne. Le 2 juillet, il est nommé commandant d'honneur des gardes nationales du canton de Blérancourt. Il assiste à la fête de la Fédération à Paris, le 14 juillet.

✱ 1791. Publication le 20 juin de *L'Esprit de la Révolution et de la Constitution de la France*. Le 23 août, Saint-Just se présente aux élections à l'Assemblée législative, mais ne peut être élu car il n'a pas encore vingt-cinq ans.

1792. Prise des Tuileries le 10 août. Le 5 septembre, Saint-Just est élu représentant à la Convention nationale. Le 20 septembre, bataille de Valmy et première séance de la Convention. À l'unanimité, les députés proclament que « la royauté est abolie en France ».

22 octobre : Saint-Just prononce son premier discours au club des Jacobins contre la « proposition d'entourer la Convention nationale d'une garde armée ».

13 novembre : à la Convention, premier discours sur le jugement de Louis XVI : « On ne peut point régner innocemment : la folie en est trop évidente. Tout roi est un rebelle et un usurpateur. » Ce texte, repris dans la presse, connaît un retentissement immense, car au-delà de la personne de Louis Capet, c'est le principe monarchique même qui est condamné.

26 décembre : second discours sur le jugement de Louis XVI.

1793. 21 janvier : exécution de Louis XVI.

12 février : discours sur la réorganisation de l'Armée.

10 mars : Saint-Just est envoyé en mission auprès des armées de l'Aisne et des Ardennes. Le 3 avril, Dumouriez passe à l'ennemi.

6 avril : deux jours après la trahison de Dumouriez, la Convention établit le Comité de salut public formé d'abord de députés girondins et de Danton.

15 avril : les revendications des sans-culottes se radicalisent : les sections parisiennes demandent la proscription de vingt-deux députés girondins.

24 avril : discours sur la constitution de la France. ✱ Saint-Just fera deux autres interventions sur le même sujet, les 15 et 24 mai.

4 mai : la Convention vote le « maximum » limitant le prix des farines et des grains.

30 mai : Saint-Just est nommé adjoint au Comité de salut public pour mettre au point la version définitive de la Constitution.

2 juin : trente-deux députés girondins sont décrétés en état d'arrestation par la Convention.

15 juin : au Comité de salut public, Saint-Just est chargé de la correspondance générale et aussi nommé à la Commission de la défense nationale.

24 juin : adoption par la Convention de la constitution, qui doit dès lors être soumise à référendum.

8 juillet : rapport de Saint-Just contre les Girondins.

10 juillet : Danton est éliminé du Comité de salut public.

13 juillet : assassinat de Marat par Charlotte Corday.

18 juillet : Saint-Just est envoyé en mission dans les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.

27 juillet : Robespierre entre au Comité de salut public.

9 août : projet de loi de Saint-Just sur l'approvisionnement des armées.

10 août : la Constitution de l'An I est adoptée à une très large majorité. Sa mise en application reste suspendue tant que dureront les opérations de guerre. De fait, elle ne sera jamais appliquée et sera remplacée le 22 août 1795 par la Constitution de l'an III, inspirée par la réaction thermidorienne.

23 août : sous la pression populaire, la levée en masse est décrétée par le Comité de salut public.

4 septembre : manifestation populaire au cours de laquelle les hébertistes réclament la fixation d'un maximum général des prix.

29 septembre : la loi du maximum général est votée.

10 octobre (19 vendémiaire an II) : rapport de Saint-Just à la Convention « sur la nécessité de déclarer le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix ».

17 octobre (26 vendémiaire) : Saint-Just et Le Bas sont envoyés auprès de l'armée du Rhin qui subissait alors une offensive des Autrichiens. Parmi la centaine de résolutions qui ont alors été signées par les deux représentants en mission, citons celle-ci, exemple unique d'humour militaire, adressée à la municipalité de Strasbourg : « Dix mille hommes sont nu-pieds dans l'armée ; il faut que vous déchaussiez tous les aristocrates de Strasbourg dans le jour, et que demain, à dix heures du matin, les dix mille paires de souliers soient en marche pour le quartier général. »

21 novembre (2 frimaire) : le déiste Robespierre déclare la guerre aux déchristianisateurs, qui bénéfi-

ciaient du soutien massif de la sans-culotterie. Par cette manœuvre inconsidérée, il préparait les conditions de sa propre chute.

3 décembre (14 frimaire) : retour de Saint-Just à Paris pour quelques jours. Il repart ensuite sur le front de l'Est.

27 décembre (7 nivôse) : victoire de Hoche à Wissembourg.

31 décembre (11 nivôse) : retour de Saint-Just à Paris pour siéger de nouveau au Comité de salut public.

1794. 8 janvier (19 nivôse) : devant les Jacobins, Robespierre attaque Camille Desmoulins et Fabre d'Églantine.

22 janvier (3 pluviôse) : Saint-Just est chargé d'une nouvelle mission auprès de l'armée du Nord.

9 février (1^{er} ventôse) : Saint-Just est élu président de la Convention à l'âge de vingt-six ans.

3 mars (13 ventôse) : rapport de Saint-Just sur une nouvelle politique sociale. On peut y lire : « Que l'Europe apprenne que vous ne voulez plus un malheureux ni un oppresseur sur le territoire français, que cet exemple fructifie sur la terre ; qu'il y propage l'amour des vertus et le bonheur ! Le bonheur est une idée neuve en Europe. »

13 mars (23 ventôse) : rapport sur les factions de l'étranger, dirigé contre les hébertistes, qui seront arrêtés dans la nuit. Cette erreur politique affaiblira définitivement la sans-culotterie, ce qui privera les robespierristes de l'indispensable soutien populaire lors de la journée du 9 thermidor.

31 mars (11 germinal) : rapport de Saint-Just contre Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine.

1^{er} mai (12 floréal) : Saint-Just effectue une seconde mission auprès de l'armée du Nord.

22 mai : attentat manqué contre Robespierre.

31 mai (12 prairial) : sur les instances de Robespierre, Saint-Just revient au Comité de salut public.

8 juin (20 prairial) : fête de l'Être Suprême.

10 juin (22 prairial) : Saint-Just commence sa troisième mission auprès de l'armée du Nord. Il participe à la bataille de Fleurus, où les armées françaises remportent une importante victoire sur la coalition étrangère.

30 juin (12 messidor) : Saint-Just reprend ses fonctions au Comité de salut public. Les divisions entre les membres du Comité s'accroissent.

27 juillet (9 thermidor) : Dernier discours de Saint-Just à la Convention : « Je ne suis d'aucune faction : je les combattrai toutes... » La Convention le met en état d'arrestation avec Robespierre, Couthon et Le Bas. Ils seront exécutés le lendemain à six heures du soir.

Repères bibliographiques

Ouvrages de Saint-Just

- ◆ *Œuvres complètes*, Ivrea, 1984.
- ◆ *L'Esprit de la Révolution*, 10/18, 1989.
- ◆ *Théorie politique*, Le Seuil, 1976.
- ◆ *Œuvres choisies*, Gallimard, 1968.

Études sur Saint-Just

- ◆ CIOTI (Claire), *Saint-Just*, Nouvelles Éditions Debresse, 1991.
- ◆ DOMMANGET (Maurice), *Saint-Just*, Éditions du Cercle, 1971.
- ◆ GUÉRIN (Daniel), *Les Luttes de classes sous la Première République*, 2 vol., Gallimard, 1968.
- ◆ IPOTESI (Monique), *Saint-Just et l'Antiquité*, Nizet, 1984.
- ◆ LADRET (Albert), *Saint-Just ou les Vicissitudes de la vertu*, Presses universitaires de Lyon, 1989.
- ◆ LÉVANDOVSKI (Anatole), *Le Chevalier de Saint-Just*, Éditions du Progrès, 1988.
- ◆ OLLIVIER (Albert), *Saint-Just et la force des choses*, Gallimard, 1955.